

SAONE ET LOIRE  
Mairie  
71330 DICONNE  
Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE DICONNE

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 071-217101757-20240405-2024D008-DE

S<sup>2</sup>LO

L'an deux mille vingt-quatre et le 5 du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Le Maire,

**Etaient présents :** COULON Robert, COLAS Daniel, DUFOUR Maryse, POCOBELLO Christiane, Marion SAVOY, BRISET Sylvianne, JULLIEN Jean-Marc, MAURY Thomas, Roger BERGERAS

**Etaient représentés :**

**Etaient excusés :**

**A été nommé secrétaire de séances :** M. Roger BERGERAS

REUNION DU  
05/04/2024

**Date de convocation :**

19/03/2024

**Date d'affichage :**

08/04/2024

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 9

Présents ou représentés : 9

Absents : 0

**Délibération**  
2024-8

**OBJET :** Subvention au budget annexe transport scolaire pour l'année 2024

Monsieur le Maire propose de voter une subvention au budget annexe transport scolaire à hauteur de 1800 € pour l'année 2024

Cette subvention sera reprise dans le budget primitif.

Après délibération, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité d'octroyer la somme de 1800 € au budget transport scolaire pour l'année 2024.

Fait à Diconne, le 5 avril 2024

Le Maire,  
Robert COULON